

La relance dans le Puy-de-Dôme

**NEWSLETTER #6
JUILLET 2021**

+ Infos

www.puy-de-dome.gouv.fr



Édito



Philippe CHOPIN,
Préfet du Puy-de-Dôme

Plus du tiers des crédits du plan de relance sont alloués au renforcement de la cohésion sociale et territoriale. Ces 36 milliards d'euros doivent permettre au pays de créer les conditions d'une relance inclusive et qui permet aux plus vulnérables de s'émanciper et de ne pas subir les contrecoups de la crise économique traversée par le pays.

C'est le sens des différentes mesures de cohésion présentes dans le dispositif France Relance. Parmi elles, le plan «1 jeune, 1 solution», qui a pour objectif de permettre à la jeunesse de sortir par le haut d'une crise qui l'a particulièrement affectée, notamment grâce à un ensemble de mesure visant à faciliter l'embauche des jeunes, l'apprentissage, etc.

Mais si les jeunes sont au cœur des mesures de retour à l'emploi, ils n'en sont bien entendu pas les seuls bénéficiaires.

Je pense notamment aux étudiants et travailleurs handicapés, qui représentent un atout considérable pour leurs employeurs, mais connaissent pourtant de grandes difficultés à trouver un emploi. C'est pourquoi 85 millions d'euros sont consacrés à la mise en place de mesures incitatives afin de mobiliser les employeurs à recruter des personnes en situation de handicap.

La cohésion sociale nécessite également de venir en aide aux plus vulnérables. C'est pourquoi 100 millions d'euros ont été mobilisés pour soutenir les associations de lutte contre la pauvreté, qui sont en première ligne dans cette lutte contre la précarité.

Sommaire

■ Actualités

La relance dans le Puy-de-Dôme...2

■ Zoom

Sur l'aide aux associations de lutte contre la pauvreté.....4

Une relance réussie est une relance qui profite à tous. Les services de l'État dans le Puy-de-Dôme sont par conséquent pleinement mobilisés pour décliner au plus près du territoire ces mesures inclusives.

La relance dans le Puy-de-Dôme



Prolongation de l'appel à projet « industrie »

4 fonds de soutien et appels à projet ont été prolongés au 7 septembre 2021, en raison du fort nombre de demandes enregistrées.

Il s'agit des fonds de soutien aux filières aéronautique et automobile, du fonds de soutien aux investissements du secteur nucléaire, et de l'appel à projet (Re)localisation, visant à soutenir l'investissement dans cinq secteurs critiques (Santé, Agroalimentaire, Électronique, Intrants essentiels de l'industrie, application industrielle de la 5G).

Retrouvez toutes les informations sur ces dispositifs sur le site du Gouvernement.



Le Fonds chaleur de l'ADEME lance de nouveaux appels à projet

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) propose plusieurs appels à projet permettant aux professionnels de tous les secteurs de procéder à des installations de froid ou de chaleur.

Le coût de ces installations peut être pris en charge par l'ADEME jusqu'à 45 % du coût total.

L'ADEME a également mis en place des fonds de soutien pour l'installation de systèmes de chauffage de l'eau via panneaux solaires, et pour développer la géothermie de surface.

Toutes les pièces à fournir sont disponibles sur le site de l'ADEME.



Agriculture : les Entrepreneurs du vivant recrutent

Dans le cadre du dispositif « 1 jeune, 1 solution », le Gouvernement mobilise 15 millions d'euros du plan de relance pour promouvoir le recrutement de jeunes dans les métiers de l'agriculture et du vivant.

Ces filières d'avenir sont en tension d'effectifs, alors qu'elles constituent des débouchés professionnels intéressants pour de nombreux jeunes. 270 000 emplois sont ainsi à pourvoir partout en France, dans l'agroalimentaire, le paysage, de la forêt, l'aquaculture et la pêche.

L'ensemble des informations disponibles est à retrouver sur entrepreneursduvivant.gouv.fr.

+ PLUS D'INFOS

+ PLUS D'INFOS

+ PLUS D'INFOS



La relance dans le Puy-de-Dôme



Le plan de relance au service d'un recrutement plus inclusif

85 millions d'euros du plan de relance sont consacrés à la création d'une aide à la mobilisation des employeurs pour l'embauche de travailleurs handicapés (AMEETH).

Le dispositif permet à tout employeur recrutant un travailleur handicapé d'être éligible à une prime de 4000 euros, sans limite d'âge. Ce soutien est cumulable avec les autres aides prévues par l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Par ailleurs, des plateformes labellisées « emploi accompagné » mettent à disposition des employeurs des conseillers permettant d'accompagner et de sécuriser le recrutement des travailleurs en situation de handicap.

Enfin, des mesures sont également prévues au sein du plan « 1 jeune, 1 solution » afin de promouvoir la signature de contrats d'apprentissage, qui peuvent concerner les étudiants en situation de handicap.

[+ PLUS D'INFOS](#)



“PLANTONS DES HAIES”

Premiers lauréats puydômois pour l'appel à projet « Plantons des haies ! »

Dans le cadre de France Relance, l'appel à projet « Plantons des haies ! » est doté de 2,9 millions d'euros. L'objectif poursuivi est la plantation de 7000 kilomètres de haies dans les deux ans à venir.

Un premier appel à projet a été lancé en mars dernier. Les lauréats ont été désignés, parmi lesquels 3 structures puydômoises. La Chambre départementale d'Agriculture, la Mission Haie Auvergne-Rhône-Alpes et la Fédération départementale des chasseurs du Puy-de-Dôme bénéficieront ainsi du soutien de l'État pour mener à bien leurs projets.

Un nouvel appel à projet, ouvert cette fois aux structures agricoles, a été lancé le 14 juin dernier.

[+ PLUS D'INFOS](#)



L'aide aux associations de lutte contre la pauvreté

Les associations de solidarité, vectrices de cohésion territoriale

+ PLUS D'INFOS

Une stratégie d'ampleur nationale dans le cadre de France Relance

Le plan de Relance consacre 36 milliards d'euros au renforcement de la cohésion sociale et territoriale.

Une enveloppe de 100 millions d'euros a ainsi été débloquée pour soutenir des projets portés par les associations de lutte contre la pauvreté.

Un appel à projets a donc été lancé en novembre 2020 en direction des associations, quelle que soit leur taille, et œuvrant notamment dans les domaines suivants : lutte contre la précarité alimentaire, accès aux biens essentiels, soutien aux familles, insertion sociale et professionnelle...

En Auvergne-Rhône-Alpes, 81 projets ont été soutenus pour un montant total de 6,2 millions d'euros. Dans le département, 6 ont été lauréats, pour près de 600 000 euros de financement.

Le Secours Populaire Français

Le Secours Populaire Français (SPF) du Puy-de-Dôme compte 434 bénévoles et vient en aide à près de 20 000 bénéficiaires.

Deux des projets de l'association sont soutenus par France Relance.

Le premier, les Marchés Pop' Solidaires, permettent aux plus démunis d'acheter des produits de qualités, produits en circuit court. Ces derniers sont fournis par une dizaine de producteurs et d'éleveurs du département. Près de 10 000 personnes ont déjà pu bénéficier de ce dispositif.

Le SPF du Puy-de-Dôme a également mis en place un grand projet d'inclusion numérique à destination des jeunes et des familles précaires. L'association souhaite également déployer des permanences informatiques dans les Espaces de solidarité du département, ainsi qu'une permanence informatique mobile qui prendra la forme d'un véhicule équipé spécifiquement pour aller à la rencontre des publics visés.

Créer du lien par l'échange de savoirs (CLÉS)

L'association « Créer du lien par l'échange de savoirs » (CLÉS) a été créée en 2014, et compte à ce jour près de 30 bénévoles en plus des 3 employés permanents. Elle a pour objectif de répondre aux besoins ponctuels de personnes en situation d'illettrisme ou de personnes étrangères souhaitant apprendre le français.

CLÉS propose des séances personnalisées d'apprentissage du

français gérées par des bénévoles ; c'est également un organisme de formation professionnelle pour les entreprises d'insertion.

France Relance soutient CLÉS à hauteur de 47 000 euros : ce montant permettra aux bénévoles de s'équiper de tablettes numériques pour faciliter les séances d'accompagnement. L'association a également prévu de créer un réseau d'entreprises pour faciliter les recrutements des personnes accompagnées.

Les autres associations lauréates dans le département

D'autres associations de solidarité dans le Puy-de-Dôme ont été lauréates de l'appel à projet. Les Restos du Cœur ont ainsi reçu un soutien de l'État afin de moderniser la chaîne logistique de la structure, et de lutter plus efficacement contre le gaspillage alimentaire.

L'Association Collectifs Enfants et Parents Professionnels Auvergne sera quant à elle accompagnée dans le déploiement d'un Café des parents itinérant (le « Bala'Bulles ») qui maillera le département, pour aller à la rencontre des familles en situation de précarité.

Enfin, le Collectif Pauvreté Précarité sera soutenu pour la mise aux normes de ses services hygiène et aide alimentaire.

Pour aller plus loin :

Mise en ligne d'outils de visualisation territorialisée des données :

- Projets financés, montant des aides et des investissements réalisés :
<https://datavision.economie.gouv.fr/relance-industrie>
- Tableau de bord du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance :
<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/tableau-de-bord>

Kit de communication à destination des bénéficiaires des mesures du plan de relance :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/kit-de-communication>

Tous les appels à projets :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/calendrier-appels-projets#>
<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/les-aides-et-les-appels-a-projets-a8402.html>

Vos sous-préfets chargés de la relance :

- **Animation globale** : Laurent LENOBLE, sous-préfet de Clermont-Ferrand, Secrétaire général de la préfecture
laurent.lenoble@puy-de-dome.gouv.fr
- **Transition écologique** : Olivier MAUREL, sous-préfet de Riom
olivier.maurel@puy-de-dome.gouv.fr
- **Compétitivité** : Étienne KALALO, sous-préfet de Thiers
etienne.kalalo@puy-de-dome.gouv.fr
- **Cohésion sociale et territoriale** : Pascal BAGDIAN, sous-préfet d'Issoire
pascal.bagdian@puy-de-dome.gouv.fr